



Mobilité transfrontalière : le Grand Est et la Sarre renforcent leur coopération

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, a accueilli **Tobias Hans**, Ministre-Président du Land de Sarre, ce mardi 6 novembre 2018, au siège du Conseil régional à Strasbourg. **Le gouvernement du Land de Sarre a en effet tenu, pour la première fois à Strasbourg, un Conseil des Ministres exceptionnel dédié aux questions européennes et à la coopération transfrontalière. A l'occasion de cette rencontre, ils ont notamment signé un accord pour l'amélioration des transports ferroviaires transfrontaliers.**

Cette rencontre, à la fois historique et hautement symbolique, s'inscrit dans le cadre d'une relation privilégiée et d'un partenariat de longue date entre la Région Grand Est et la Sarre. A cette occasion, Jean Rottner et Tobias Hans ont évoqué les différentes perspectives de renforcement de leur coopération, notamment en matière de transport, de multilinguisme, mais également de synergies et de complémentarités à construire pour mener à bien les transitions auxquelles les territoires doivent faire face, qu'elles soient économiques et industrielles, numériques et digitales ou encore énergétiques et écologiques.

Ils se sont engagés à poursuivre cette dynamique entre les deux territoires dans les années à venir : *« Notre ambition est d'agir ensemble pour l'avenir de nos territoires dans un intérêt partagé. Nous avons d'ores et déjà accompli des avancées majeures, nous continuerons à aller de l'avant comme nous le faisons aujourd'hui en signant un accord pour l'amélioration des transports ferroviaires transfrontaliers. »*, ont déclaré Jean Rottner et Tobias Hans.

L'accord signé par la Région Grand Est et le Land de Sarre à l'occasion de cette rencontre permettra de **développer la mobilité entre les deux Régions** afin d'en faire un territoire davantage connecté au cœur de l'Europe.

Parmi les actions concrètes qui seront mises en place, on peut notamment citer un appel d'offres commun pour **renforcer les dessertes ferroviaires des lignes Sarrebrück – Metz et Sarrebrück – Strasbourg** à l'horizon de décembre 2024, et **proposer des améliorations sur les liaisons Trèves – Perl – Metz**. Ces services ferroviaires pourraient être assurés par une déclinaison transfrontalière du Régiolis, avec une version unique du train transfrontalier pour la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Région Grand Est, optimisant ainsi le nombre total de trains à acquérir. Les autorités organisatrices de transport ferroviaire de voyageurs prépareront ensemble les futurs horaires des lignes précitées, afin d'optimiser les services et le nombre de rames nécessaires pour une desserte cadencée et attractive. Par ailleurs, les partenaires se sont engagés à améliorer l'information aux voyageurs transfrontaliers ainsi que les tarifications transfrontalières et combinées avec les réseaux de transports publics locaux.

Cet accord permettra également d'optimiser les investissements à réaliser pour le développement du transfrontalier, notamment grâce à une mobilisation efficace des fonds européens.

... / ...



Dans le contexte des négociations actuelles sur le nouveau Traité de l'Elysée, Jean Rottner et Tobias Hans ont rappelé le rôle essentiel des régions frontalières dans l'approfondissement de la relation franco-allemande et plus largement de la construction européenne :

« Notre conviction partagée est que l'Europe se construit au quotidien. C'est dans nos régions frontalières que l'amitié franco-allemande se décline sous toutes ses formes. L'approfondissement de notre coopération constitue la base pour assurer la réussite du projet européen. C'est pourquoi nos deux Régions continueront à renforcer le travail mené en commun, que ce soit dans le cadre du Sommet de la Grande Région, à Bruxelles avec notre représentation commune, mais également auprès de nos autorités nationales. », ont conclu Jean Rottner et Tobias Hans.

Contacts presse :

- Région Grand Est : Gaëlle Tortil-Textier, 03.88.15.69.84 / 06.78.79.93.36, gaelle.tortil-textier@grandest.fr, presse@grandest.fr
- Land de Sarre : Anne Funk, A.Funk@staatskanzlei.saarland.de